



Les contrôleurs aixois ont été appelés à se prononcer pour leur organisation du travail en 2024 lors de la **consultation** organisée par l'administration du 19 au 26 février.

Comme l'année dernière, deux organisations avaient été validées et soumises au vote : une **XP** portée par le SNCTA sur la base de celle de 2023 **avec plusieurs améliorations** suite aux demandes en **comité de suivi**, et un projet type « **arrêté de 2002** » porté par l'USAC-CGT et l'administration.

**Merci à tous d'avoir voté ! L'XP est renouvelée pour 2024.**